

délégués - en exercice	97
- présents	43
Pouvoirs.....	9
Total votants	52

Affaire n°091/06-2022

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2021
DU SIETOM

NOTA :

Le Président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché au siège du syndicat à Tournan-en-Brie, le 05/07/2022

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU SIETOM
SEANCE DU 27 juin 2022**

L'An deux mil vingt-deux le lundi 27 juin à 18 heures, le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 17 juin 2022 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, Président.

Secrétaire de séance : Jean-Paul Bonvoisin.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC):

Bruno REMOND, Jean-Paul MOSNY, Eric CANTAREL, Olivier DEVAUX, Guillaume CHATELOT, Jean-Paul BONVOISIN, Louis-Marie SAOUT, Patricia CHAUVAUX, Jean-Michel METIVIER, Jean-Pierre FERNANDES, Virginie BRINJEAN, Jean-Claude COCHET, Loïc LE DIEU DE VILLE, Alain BRUCHER, Gilles GROSLEVIN, Jacqueline MOERMAN, Nathalie SEMONSU, Eric PIOT, titulaires et Xavier KERSUAL, suppléant.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :
Aucun représentant

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS):
Yannick PONCE, titulaire

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :
Aucun représentant

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :
Aucun représentant

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :
Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Olivier MATHEROT, Christian TIENNOT, Suzanne BARNET, Marie-Laure MORELLI, Patrick SALMON, Christine FLECK, Ziaïn TADJINE, Laurent GAUTIER, Alain GREEN, titulaires, Françoise MILLET, Cyril GHOZLAND suppléants.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB):
Géraldine MIRAT, Sylvain CALDONAZZO, Stéphane ROBERT, Jonathan CHAUMONT, Michèle BENECH, Laudiane MEIGNE-PORTES, Laurence BARBAUX, Dominique RODRIGUEZ, Jean-Claude DELAUAUX titulaires, Julie GYONNET suppléante.

Pouvoirs :

- de M. Mauborgne à M. Rémond (CCBRC)
- de Mme Casier à M. Cantarel (CCBRC)
- de M. Chavance à M. Tiennot (CCPB)
- de M. Marcoux à Mme Barnet (CCPB)
- de M. Legrand à Mme Mirat (CCVB)
- de M. Poupinot à M. Robert (CCVB)
- de M. Coquelet à M. Rodriguez (CCVB)
- de M. Cocquelet à M. Chaumont (CCVB)
- de M. Blanchard à M. Delavaux (CCVB)

Absents non représentés :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Cédric Leseine (excusé), Nathalie Dutriaux, Jean-Claude Omnès (excusé), Thomas Berthon, Jean-Pierre Meudec, Déborah Bernard (excusée), Denis Dupuy, Jérôme Rapillard.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) : Franck Grasseler, Pascale Prunet, Joël Bigot (excusé), Christophe Couloumy.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) : Aline Couderc, François Warmez, Michelle Bouilland-Chauveau (excusée).

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :

André Lefrançois, Denis Thouvenot

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) : Gilles Bord (excusé), Sofiane Ghazelane (excusé), Dominique Becquart (excusé), Gérard Tabuy (excusé), Hocine Oumari (excusé), Flora Phongprika (excusée), Jean-Pierre Mouillot (excusé), Jean-Pierre Foubert (excusé) Thierry Tasd'homme (excusé), Jean-Bernard Blondin, Analia Haller (excusée), Armando Oursel (excusé) Pierre Vasseur, Jean-Claude Olivieri, Yamina Amara (excusée) Gladys Celanie (excusée)

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Eric Sérafin-Bonvarlet (excusé), Grégoire Cordesse, Claude Seveste

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Marc Tétard, David Vicente (excusé), Thierry Herry, Claudine Bouzonie, Jean-Claude Merakchi (excusé), Eddy Bapelle, Etienne Leroy, Nathalie Robaey (excusée), Hugues Marcelot, François Moratille, Michèle Benech, Arnaud Fabre, Philippe Louise dit Mauger.

091/06-2022 Rapport annuel 2021

Conformément au décret paru au Journal Officiel du 14 mai 2000 relatif à l'obligation pour « le Président de l'établissement public de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets » ;

Conformément au décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 modifiant le contenu du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ;

Vu la présentation à l'assemblée délibérante du rapport annuel du SIETOM de l'année 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ;

Sur proposition du Président,

Le Comité Syndical PREND ACTE DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Tournan-en-Brie, le 28 juin 2022.



Certifié exécutoire,
Par affichage et transmission,
en Préfecture.

Le Président,
Dominique RODRIGUEZ.
Signé électroniquement.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, situé au 43 rue du Général de Gaulle – 77000 Melun ou via la plateforme www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.